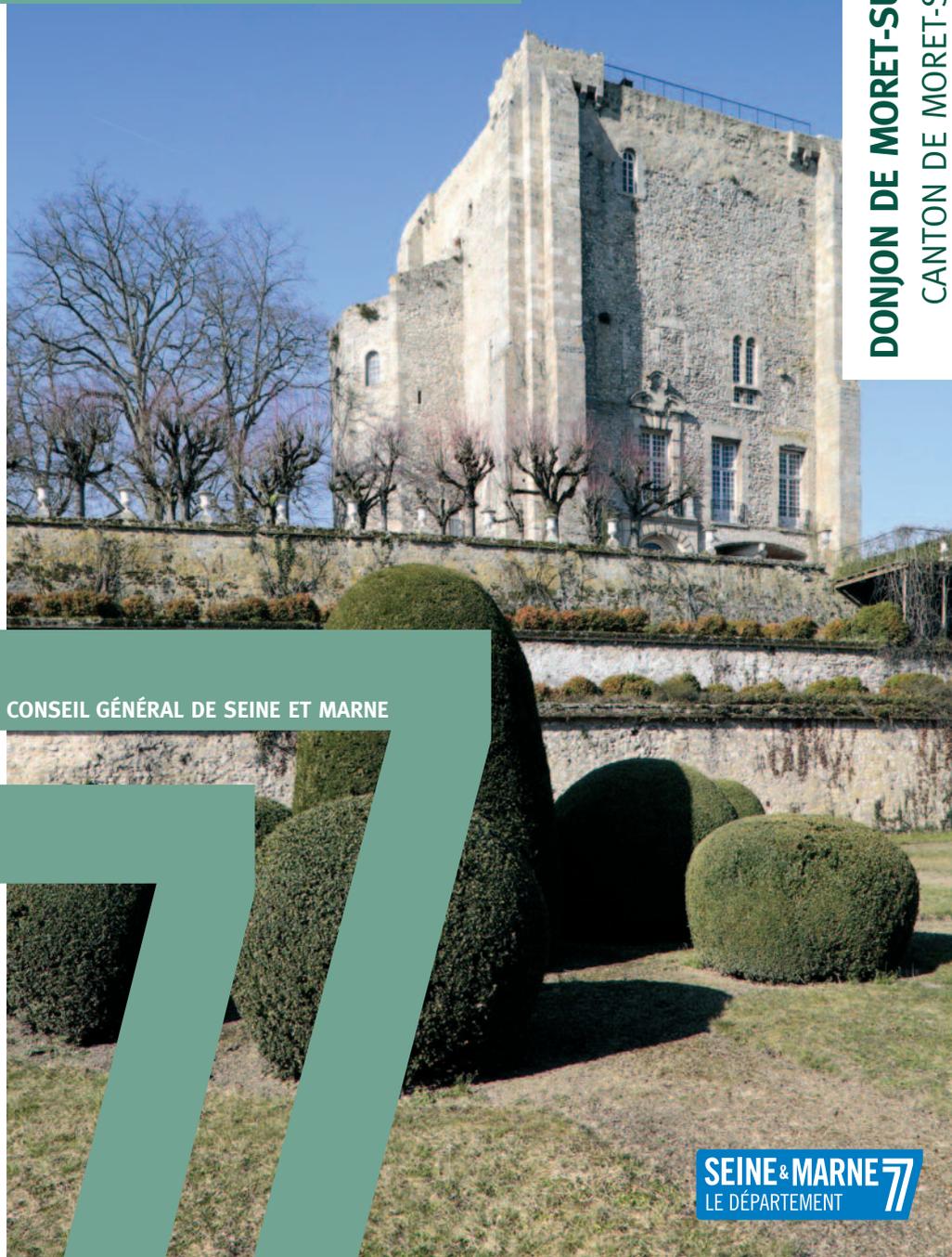


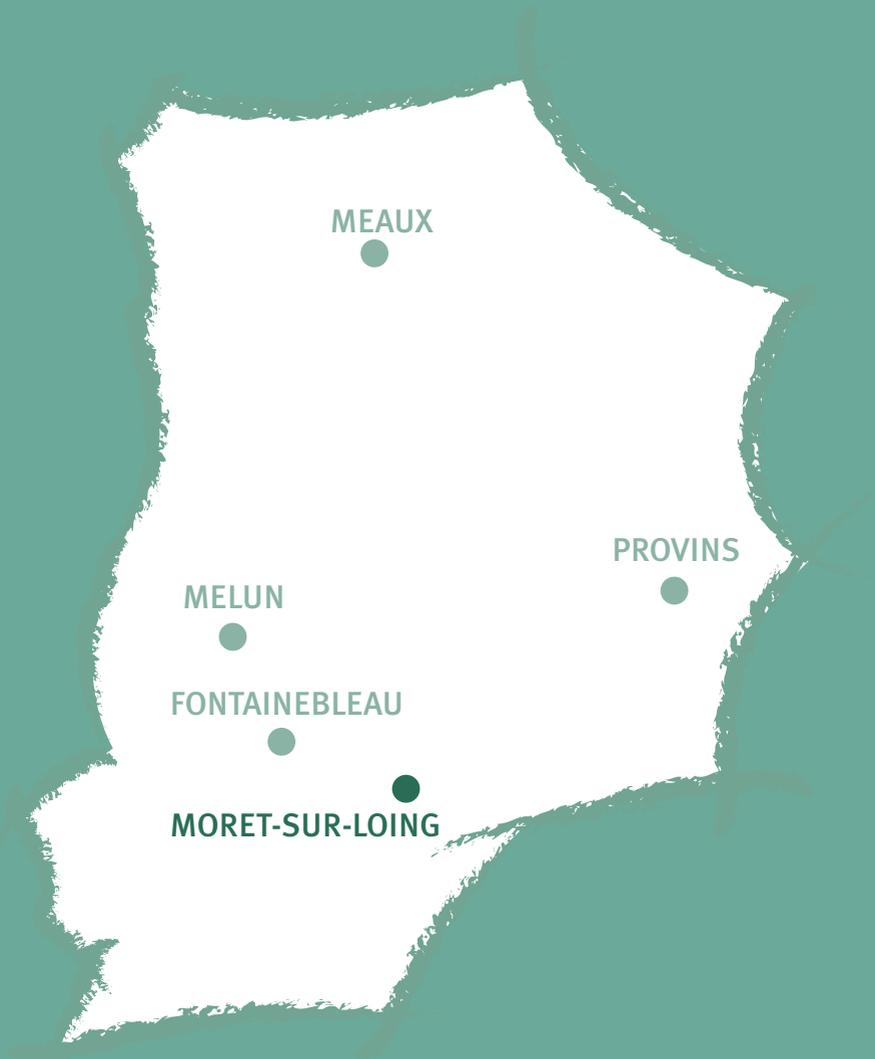
RESTAURATION DU PATRIMOINE
**PATRIMOINES
EN SEINE-ET-MARNE**

DONJON DE MORET-SUR-LOING
CANTON DE MORET-SUR-LOING



CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE

SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT



MEAUX

MELUN

FONTAINEBLEAU

MORET-SUR-LOING

PROVINS

LE CONSEIL GÉNÉRAL S'ENGAGE POUR LA RESTAURATION DU PATRIMOINE

LIONEL WALKER

Vice-Président chargé
du tourisme, des musées
et du patrimoine



VINCENT ÉBLÉ

Président
du Conseil général
de Seine-et-Marne



La restauration d'un monument, est une véritable aventure mobilisant de nombreux acteurs : élus, maîtres d'œuvre, associations, artisans... Le Conseil général contribue à la réalisation de ces opérations de restauration par son soutien financier, et une assistance technique. Ce patrimoine, restauré ou entretenu, monumental ou mobilier, inscrit dans des paysages de qualité, renforce la notoriété et l'attractivité du territoire. Il participe pleinement au développement touristique de la Seine-et-Marne.

Cette 5^e édition des *Monuments font le Printemps*, met à l'honneur tout autant des édifices que des démarches remarquables de restauration ou de reconversion.

La restauration, réalisée par l'architecte du patrimoine, Louis Prieur en 2006, sur la toiture et les parties supérieures des murs du donjon de Moret nous permet de découvrir cet édifice royal du 12^e siècle. Depuis plus d'un siècle, le donjon est propriété de la même famille qui œuvre, avec continuité et sans relâche, à la conservation et à la restauration de ce monument. Depuis son acquisition en 1879 par Joanne Thirion et les importants travaux qu'il entreprit en 1882 pour transformer le donjon en maison de villégiature, l'architecture a subi de nombreux remaniements et un nouveau décor dans un esprit néogothique si caractéristique de l'héritage de Viollet-le-Duc !



GRAVURE D'ISRAËL SILVESTRE (DÉTAIL, DONNE L'ÉTAT DES LIEUX VU DU SUD AVANT 1594)

DU CHÂTEAU ROYAL ROMAN À LA DEMEURE D'AGRÉMENT

Moret était un des *castra* (une petite agglomération fortifiée) de l'ancien comté du Gâtinais, réuni au domaine royal en 1068.

Au début du règne du roi Louis VI le Gros (1108-1137), on constate, notamment par un acte de 1112, que ce *castrum*, parmi d'autres, avait été inféodé aux vicomtes du Gâtinais, lesquels, par cette possession personnelle, affirmaient une politique d'indépendance féodale agressive.

Envisagé dès ce moment, l'achat de ces « châteaux » par le roi n'aurait abouti qu'en 1128, précédé par une occupation militaire en 1126.

UNE ŒUVRE ROYALE DU 12^e SIÈCLE...

L'historiographie situe la construction du « donjon » de Moret entre les dates butoirs de 1128 et de 1154, sur la foi d'une mention assez vague dans une source de cette dernière année dont on a pu induire que le château royal était nouvellement achevé.

Bâti au point le plus haut de la ville, en surplomb du Loing, le château de Moret fut à l'origine et demeura, matériellement et symboliquement, avant tout la « grosse tour » dont relevaient les fiefs d'une vaste châtellenie royale. Précisons d'emblée que cette appellation de « grosse tour » est seule en usage dans les textes du Moyen Âge et de l'Ancien Régime, à l'exclusion du mot donjon. Tôt incluse dans l'enceinte de la ville, à peu de distance de la collégiale Notre-Dame fondée après elle (1166), cette tour matérialisait le pôle du pouvoir souverain, mais n'a jamais formé le noyau d'une forteresse autonome importante qu'une enceinte propre aurait bien retranchée de la ville.

L'architecture de la tour, autant qu'en laissent juger, les profonds remaniements qu'elle a subi au cours des siècles, s'accorde avec une datation vers le milieu du 12^e siècle, au même titre que l'autre tour royale de la vallée du Loing, celle de Grez, très comparable dans sa forme et peu distante. La construction de l'une et l'autre peut donc être attribuée à la première moitié du règne de Louis VII (1137-1180). Elles illustrent une « seconde génération » de grandes tours maîtresses en pierre de plan rectangulaire, forme architecturale à l'honneur dès l'an mil (Pithiviers). Leur sont contemporaines des créations architecturales plus modernes et savantes par leur

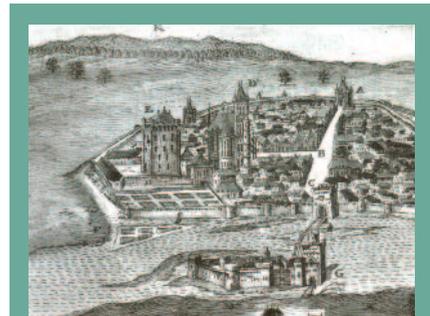
plan, telles la tour royale d'Etampes, ou celle, comtale, de Provins.

...AU RÔLE DÉFENSIF MINEUR

Résidence occasionnelle des rois de France, la grosse tour de Moret devint prison pour des hôtes d'exception sous Philippe-le-Bel (1285-1314), selon une transgression d'usage réversible que l'on constate dans d'autres châteaux royaux (Etampes). Sa désaffectation comme séjour lui vaut de n'avoir pas été remaniée pour en améliorer le confort aux 14^e et 15^e siècles. Elle ne fut pas non plus, sous Charles VII (1422-1461), la forteresse adaptée à l'artillerie que les historiographes se sont plu à imaginer du fait de la mention, à cette époque, de douze couleuvrines, acquises d'ailleurs par la ville, non pour le château. Au demeurant, tout porte à croire à un déficit de renforcement et de modernisation des fortifications de Moret durant la guerre de Cent-Ans (1337-1453).

UN DOMAINE DE LA COURONNE ENGAGÉ

Dès le règne de Louis XI (1461-1483), Moret fut aliéné selon le principe de l'*engagement* des domaines de la Couronne, différant d'un don ou d'une inféodation, parce qu'il était conçu pour générer un apport de



GRAVURE DE CHASTILLON, ÉTAT DES LIEUX VERS 1600

trésorerie, à la manière d'une vente avec faculté de rachat permanent. Le premier seigneur engagiste de la châtellenie royale de Moret fut un grand officier de la couronne, Antoine de Chabannes, comte de Dammartin.

En 1576, la châtellenie fut intégrée au douaire de la reine-mère, Catherine de Médicis, qui l'engagea aussitôt, pour une valeur estimée de 36 000 livres tournois, à Pierre de Mansfeld, gouverneur du Luxembourg. Ce dernier rétrocédait son engagement, dès 1580, à Christophe de Thou, bailli de Melun et premier Président du Parlement de Paris, dont le fils, Jacques-Auguste de Thou, juriste et historien célèbre, conserva Moret jusqu'en 1594. À cette date, Henri IV, contraint d'aliéner plusieurs biens de la couronne à concurrence d'une somme de 200 000 écus, récupéra la châtellenie, pour l'engager à plus offrant. Le nouveau seigneur engagiste n'était autre que son principal conseiller et futur surintendant des finances, Maximilien de Béthune-Sully.

PREMIÈRES REMISES EN ÉTAT POUR SULLY

Habile spéculateur et gestionnaire hors pair, Sully s'intéressa à ce bien qu'il conserva durant huit ans, et sut le faire valoir. Il fit exécuter, avec l'accord du roi, d'importants travaux de remise en état du château, négligé depuis un siècle, réhabilitant la grosse tour délabrée pour en faire une maison austère, mais habitable selon les exigences du temps, et aménageant ses abords, notamment en créant des jardins en terrasse. Ces travaux coûtèrent la somme considérable de 14 994 livres.

L'état du château restauré par Sully est documenté par deux vues cavalières de Moret,

l'une de Joachim Duviert, datée de 1610, l'autre, plus explicite, de Claude Chastillon, topographe du roi, qui donne l'état des lieux vers 1600. La grosse tour y figure avec un nouveau toit à quatre versants, retroussé pour dégager le couronnement défensif à échauguette. Elle règne sur une terrasse haute flanquée d'un gros pavillon d'angle carré, qui surplombe des parterres de jardins. Cette terrasse et ce pavillon, qui existent encore aujourd'hui, remaniés, venaient remplacer le mur de chemise et des annexes médiévales ruinées. Curieusement, l'état des lieux délabré avant la restauration de Sully est documenté par une gravure postérieure d'environ un demi-siècle, due à Israël Silvestre (1621-1691), sans doute réalisée d'après un dessin antérieur à 1594 (illustration p.4).

LE DONJON TRANSFORMÉ EN DEMEURE CONFORTABLE POUR JACQUELINE DE BUEIL, COMTESSE DE MORET

Sully se défit avantageusement de ce bien, en décembre 1603, moyennant 85 104 livres, dont 54 000 pour la châtellenie (sans les étangs) et 20 936 livres pour le remboursement des réparations et acquisitions. Son acquéreur s'étant désisté, la vente ne se réalisa, aux mêmes conditions, qu'en octobre 1604, par contrat daté du château de Fontainebleau, en faveur de Jacqueline de Bueil, l'une des maîtresses d'Henri IV. Honorée du titre de comtesse de Moret, bientôt mère (1607) d'un bâtard royal, Antoine de Bourbon, comte de Moret, la favorite s'attacha à son tour à perfectionner l'œuvre restauratrice de Sully, en améliorant au mieux le confort du donjon modernisé. Ces travaux, échelonnés sur la longue période de quarante-cinq ans durant laquelle elle jouit de ce bien, malgré une

disgrâce avec confiscation de 1631 à 1637, sont documentés par des marchés conservés dans les minutiers de notaires de Moret. Les premières réparations et améliorations, exécutées au printemps 1605 sous l'autorité du procureur général de la comtesse, Robert Bernard, sieur du Sclas, « capitaine de la grosse tour et comté de Moret », concernaient les écuries et greniers des communs du château, moyennant 450 livres. Le 12 juillet 1612, un marché fut passé par la comtesse de Moret à Jean Flamberge, entrepreneur ordinaire de ses bâtiments, pour restaurer différentes salles du château et « *rélargir les croisées* ». Le jardinier de la comtesse, Antoine Le Moyne, demeurait alors « au pavillon du château » (celui visible sur les vues de Chastillon et Duviert, encore existant).

En 1617, six ans après l'assassinat d'Henri IV, Jacqueline de Bueil épousait René du Bec-Crespin, marquis de Vardes. L'année suivante, Louis XIII accordait à la comtesse de Moret, mère de son demi-frère Antoine de Bourbon, une pension de 14 000 livres et des revenus pris sur les octrois de Moret. Ceux-ci avaient été concédés aux habitants par Henri III, par lettres patentes du 6 décembre 1582, à charge d'en convertir les deniers aux entretiens et réparations des murailles, ponts et chaussées de la ville, emploi étendu, après une augmentation en 1601, aux réparations du château. Par une lettre patente, datée du 11 juillet 1618, donnant de l'état des lieux un tableau noirci à l'excès, le roi autorisait la comtesse à affecter une partie du produit des octrois, non seulement à l'entretien, mais aussi à l'embellissement du château de Moret « *...si triste et si désagréable qu'il semble plus tost une prison qu'un chasteau, auquel nostre frère naturel le comte de Moret ny ladite Dame comtesse*

de Moret sa mère, n'auroient moyen d'y faire leur demeure s'il n'estoit embelly... », après les réparations nécessaires, « *les deniers restants seront employez en l'ornement, embellissement et décoration dudit chasteau (...) et la demeure plus agréable tant à Nous qu'à nostre dit cher frère naturel et à ladite dame sa mère...* ». Cette décision fit l'objet d'un arrêt de la Chambre des Comptes fixant la somme annuelle consacrée à ces travaux à 600 livres, les quittances des paiements des travaux devant être remis au receveur des deniers de la ville de Moret. En 1619-1620, la comtesse se fit construire un cabinet en avant-corps « *attendant sa chambre* », portant sur deux colonnes, achevé par le menuisier René David, qui devait « *en icelluy faire une cheminée du costé qui regarde Trains* (prieuré de Trin, au sud-est) *lambricer ledict cabynet (...) faire une croisée sur la court, une aultre sur la porte du chasteau* ».

L'été 1621, elle engageait le maître-jardinier Pierre Marchand, venu de Normandie, pour remettre en état les jardins du château, parterres et potager « *tous lesquelz jardins il sera tenu entretenir netz, comme les jardins de Fontainebleau...* ». Peu après (janvier 1622) un marché chargeait Claude Vivier, maître couvreur à Moret, de la réfection des couvertures du château et des gouttières de plomb qui l'entouraient.

Un nouveau projet, lancé en 1625, celui d'un corps de logis attendant au château « *du costé de la ville et du jardin* » (soit adossé à deux côtés de la tour), ne semble pas avoir été mené à terme, sans doute du fait des conséquences du parti pris par la comtesse de Moret et le marquis de Vardes, pour la reine-mère et Gaston d'Orléans,

contre Richelieu, qui leur valut disgrâce et exil à Bruxelles en 1631. Le château de Moret, confisqué et réuni au domaine royal, fut placé durablement avec les « *meubles qui se trouvoient lors en icelluy* » sous la garde d'un officier militaire étranger à la région, Bernard Daguette, capitaine d'une compagnie du régiment de Piémont. Graciés et réintégrés dans leurs biens en 1637, le marquis de Vardes et son épouse reprirent leurs habitudes à Moret. Un contrat passé en octobre 1638 avec Etienne Le Vasseur, vitrier à Nemours, le chargeait de l'entretien, pour six ans, de « *toutes et chascunes les viltres du chasteau et grosse tour de Moret et pavillon de la cour* ».

On peut situer vers 1645 une campagne de décoration intérieure peinte à la fresque dans les appartements de la grosse tour avec monogrammes et armoiries des Vardes écartelées de Bueil. Le jeune comte de Moret, frère naturel du roi, ayant été tué en 1632 à Castelnaudary, lors d'une campagne anti-Richelieu, les marquis de Vardes, père et fils, étaient devenus, de droit, seigneurs engagistes de Moret. Les derniers travaux attestés du vivant de Jacqueline de Bueil, travaux

de couverture au château, de réparations aux murs des terrasses, et réfection « *de la cheminée de la chambre de M^{lle} de Laulnay* » (dame de compagnie de la comtesse), furent réalisés en 1649 par Claude Flamberge, maçon, parent et successeur de l'entrepreneur ordinaire des bâtiments du comté de Moret.

François-René du Bec, marquis de Vardes, qui succéda à son père en 1658, n'a pas laissé de souvenir positif au château. Au printemps 1664, alors que ce seigneur intrigant subissait un exil punitif à Aigues-Mortes, Louis XIV fit réquisitionner la grosse tour de Moret, après une reconnaissance confiée à d'Artagnan, pour y faire emprisonner quelque temps Nicolas Fouquet, son surintendant disgracié. Marie-Elisabeth du Bec, héritière du marquis de Vardes, épouse du duc Louis de Rohan-Chabot, devint comtesse engagiste de Moret en 1688, mais un édit royal de mars 1695 fit agir la faculté de rachat perpétuel de la châtellenie. Le comté fut revendu aussitôt moyennant 64 084 livres à Louis-Urbain Lefèvre de Caumartin, maître des Requêtes, intendant des finances, conseiller d'Etat, marquis de Saint-Ange, qui conserva ce bien jusqu'à sa mort en 1720.



MONOGRAMME BUEIL SUR UN VESTIGE DE PLAFOND PEINT

LA MODERNISATION POUR LES CAUMARTIN

C'est très probablement Caumartin, propriétaire du château anciennement royal de Saint-Ange ou de Challeau, proche de Moret, qui fit construire le corps de logis adossé qui doublait en profondeur le donjon de Moret côté jardins, sur la terrasse haute. Cet édifice disparu, nommé « le pavillon », est traditionnellement attribué à Jacqueline de Bueil, mais sa construction a aveuglé les fenêtres sur jardin créées par les Vardes-Bueil. De plus, ce qu'on sait de son architecture, notamment son toit « à la Mansart », renvoie à la mode de la fin du 17^e siècle. D'autre part, le grand comble de la tour pourrait avoir été remplacé à cette époque par un toit à plus faible pente avec couverture en tuile encaissée invisible de l'ex-

térieur, à en juger par l'unique gravure connue représentant le donjon avant la Révolution (illustration ci-dessous). On y repère aussi que le chemin de ronde défensif à échauguettes avait été remplacé par une coursive d'agrément à balustrade. Les lieux semblent avoir été délaissés par les deux générations suivantes de Caumartin, comtes engagistes de Moret, soit entre 1748 et la Révolution.

DÉCHÉANCE AU TOURNANT DU 19^e SIÈCLE

Un procès-verbal d'expertise relatif à une partie du domaine engagé de Moret, le 12 messidor an IV (30 juin 1796), réalisé à la demande d'un soumissionnaire, donne un inventaire détaillé, pièce par pièce, du bien national mis en vente : « *une grande tour & un pavillon adossé à icelle entre le levant et le midy* » (en réalité : nord-est).



GRAVURE MORET (ÉTAT FIN 18^e SIÈCLE VU DU NORD, PONT) SANS DATE, AUTEUR NON IDENTIFIÉ. LA TOUR AVEC LE CORPS DE LOGIS ADOSSÉ, VUE DEPUIS LE NORD-OUEST

L'expert conclut au très mauvais état de l'ensemble, du fait, non d'un sinistre, mais d'un long abandon et de pillages : *« Après avoir visité avec soin les appartements de la tour & du pavillon avons reconnu qu'ils étaient tous sans croisées, la plupart décarrelés & sans portes, les cheminées sans chambranle et leurs tuyaux presque partout crevés, que les couvertures de la tour en tuilles & du pavillon en ardoises étaient dans le plus mauvais état possible, de manière que l'eau filtrant dans presque tous les appartements les rendaient inhabitables ».*

L'incendie, forcément postérieur, qui aurait consommé la ruine du donjon, est daté par l'historiographie du 28 vendémiaire An II, mais il faut sans doute lire An XII (21 octobre 1803). C'est après ce sinistre que fut démoli le « pavillon » adossé, tandis que la tour était recouverte à l'économie du toit actuel,

en appentis encaissé, au prix du dérasement du mur plus ruiné côté ville (ce dérasement n'est pas dû, comme le veut une tradition locale, à un début de démolition d'un symbole de féodalité). Désormais carcasse vide, la tour déchue fut utilisée comme magasin à écorces par les tanneurs de Moret, avec adossement de hangars annexes, attirant occasionnellement la curiosité des dessinateurs romantiques et des amateurs d'antiquités.

LE DONJON DE MORET, DEMEURE DE PLAISANCE D'UNE FAMILLE D'INDUSTRIELS

Le 6 novembre 1879, Joanne Thirion, fils de Romain Thirion, industriel fondateur de l'entreprise florissante des « pompes Thirion », féru de chasse et amateur d'objets d'art, acheta l'ancien donjon de Moret et les jardins (excepté le « pavillon » de la terrasse, propriété de M. Emile Buffeteau) moyennant 22 500 francs.

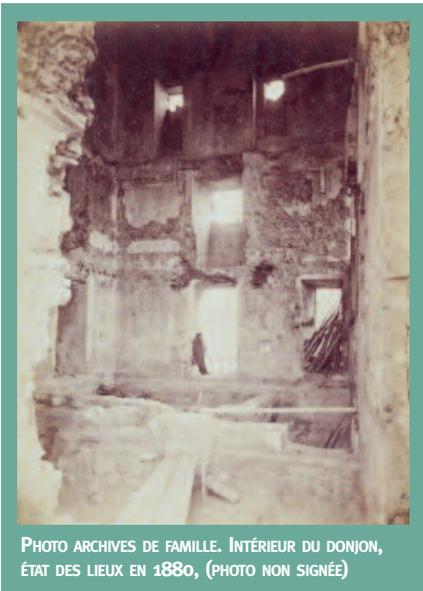


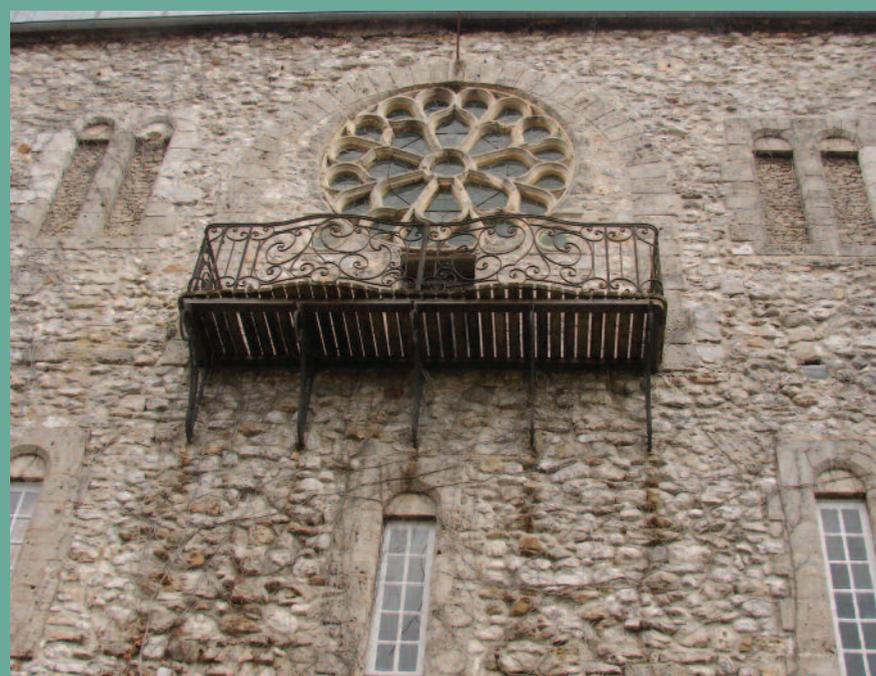
PHOTO ARCHIVES DE FAMILLE. INTÉRIEUR DU DONJON, ÉTAT DES LIEUX EN 1880, (PHOTO NON SIGNÉE)

Après avoir supprimé les verrues qui parasitaient les façades et fait -très opportunément- réaliser des photographies, le nouveau propriétaire confia à l'architecte Pierre-Félix Julien (1840-1914) ancien élève d'Alexis Paccard (architecte du Palais de Fontainebleau) et de Victor Louvet à l'école des Beaux-Arts de Paris, inspecteur des bâtiments civils, le soin de « transformer le donjon en habitation de plaisance », programme réalisé en 1882. De nombreuses épaves lapidaires de diverses époques achetées à des antiquaires furent disposées pittoresquement sur la terrasse haute ou incorporées dans les murs de la tour, la plus spectaculaire étant une grande rose flamboyante

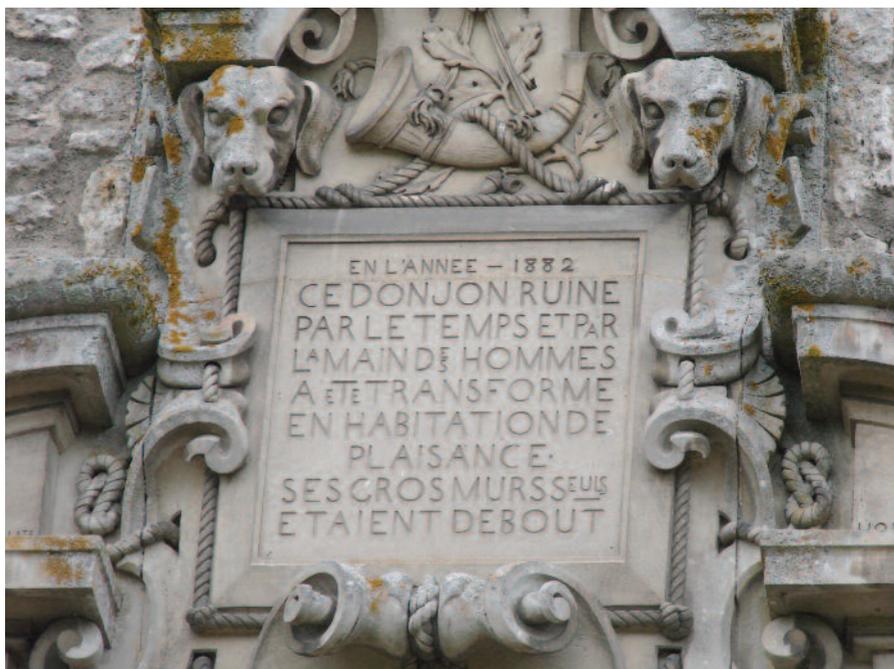
récupérée dans la démolition de l'église paroissiale Notre-Dame de Meulan (Yvelines) en 1883. Joanne Thirion fit travailler plusieurs artistes et décorateurs pour les aménagements intérieurs, dont son frère, le peintre Eugène Thirion (1839-1910), élève de Cabanel et de Picot, membre du foyer artistique de Montigny-sur-Loing. Ce programme fut l'occasion pour le propriétaire de « scénographier » les objets mobiliers anciens, qu'il se plaisait à collectionner, en les intégrant autant que possible aux aménagements intérieurs de sa demeure, dans une organisation pittoresque, aux références éclectiques, se référant plus à la maison d'artiste (type Alexandre Dumas ou Pierre Loti) qu'au musée privé.



PHOTOGRAPHIE D'EUGÈNE THIRION (1839-1910)



DÉTAIL DE LA FAÇADE OUEST SUR RUE, AVEC LE BALCON 1882 ET LA ROSE DE MEULAN INSÉRÉE EN REPENTIR EN 1883



INSCRIPTION COMMÉMORANT LA RESTAURATION DE JOANNE THIRION EN 1882. À REMARQUER AU-DESSUS L'ÉMBLÉMATIQUE CHOISIE PAR LE GRAND CHASSEUR QU'ÉTAIT JOANNE THIRION

ARCHITECTURE

La réhabilitation du donjon de Moret en 1882 n'a rien d'une restauration historiciste, comme l'annonce nettement l'inscription commémorative gravée au fronton d'une fenêtre néo-Louis XIII, du premier étage.

Albert Bray, architecte des monuments Historiques attaché au Palais de Fontainebleau de 1919 à 1950, né à Moret, a écrit que ces travaux avaient été réalisés « *d'une manière sans prétention qui vaut sans doute finalement mieux que les reconstitutions exagérément archéologiques auxquelles ont trop souvent donné lieu des remises en état de ce genre* ».

En tenant compte de cette donnée, il faut considérer le « donjon » actuel de Moret à travers deux époques principales, aux deux confins de sa longue histoire architecturale : la tour maîtresse royale du 12^e siècle et la maison de collectionneur de 1882. Les étapes intermédiaires, principalement les aménagements du temps de Jacqueline de Bueil-Vardes, ont laissé quelques traces et vestiges, mais l'essentiel a été supprimé, masqué ou effacé, d'une part, à la suite du sinistre de 1803, d'autre part, en 1882, par parti-pris de l'architecte et du maître d'ouvrage.

LA « GROSSE TOUR » ROYALE

La tour maîtresse romane, bâtie sans luxe, mais solidement, en blocage de petits moellons, adopte un plan rectangulaire de 17,50 m sur 13,50 m, pour une hauteur d'un peu plus de 20 m. Selon un poncif de ce type d'édifice, les angles sont encadrés de contreforts en pierre de taille de moyen appareil qui s'amortissent en talus en haut des murs, donnant naissance à quatre échauguettes carrée en faible saillie. Ces échauguettes rappellent celles de la tour de Grez-sur-Loing, « sœur » de celle de Moret. À Grez, elles sont polygonales, et leur caractère originel ne fait aucun doute, ce qui est moins évident *a priori* à Moret, les consoles d'appui évoquant celles de mâchicoulis d'âge postérieur, mais le détail de

leur modénature très sobre confirme leur unité de construction avec la tour. L'importance des modifications postérieures ne permet plus de juger des aménagements (jours, piliers) de la salle basse, dont on peut seulement affirmer que le volume, très haut sous plafond (pas de voûte), correspondait aux deux premiers niveaux actuels, qui y ont été aménagés à la fin du 16^e ou au début du 17^e siècle.



VESTIGE D'ÉCHAUGUETTE

La porte de la tour s'ouvrait donc nécessairement (comme à Grez-sur-Loing), au niveau du premier étage résidentiel d'origine, soit le second étage du 17^e siècle, et la « grande salle » actuelle. L'emplacement de cette porte n'est plus reconnaissable, mais il se trouvait probablement dans le petit côté sud-est. Un important avant-corps, en forme de tourelle à cinq pans, qui s'adosse à la moitié sud de ce côté, abritant le grand escalier de 1882, rappelle trompeusement celui qui, à la tour de Grez, loge la chapelle romane. Celui de Moret, absent sur les gravures de Chastillon et de Silvestre, est une adjonction qu'il convient d'attribuer à l'époque Bueil-Vardes, bien que sa construction ne soit pas documentée ; il semble avoir alors cumulé la fonction de chapelle (au RC) et de cage d'escalier (étages).

Des aménagements romans de l'ancien premier étage résidentiel, restent identifiables : au moins quatre fenêtres géminées, dans les grands côtés. Toutes avaient été murées ou transformées aux 17^e ou 18^e siècles. Une (côté jardin) a été rouverte et « restaurée » en 1882, deux autres (côté opposé, ouest) dégagées et complétées, mais maintenues murées. Le seul linteau authentique de ce côté ouest est délardé de deux faux-arceaux plein-cintre, tandis que ceux de la façade sur jardins étaient simples et en bâtière. Le modèle avec arceaux a été copié et reproduit pour toutes les fenêtres géminées actuelles, restaurées ou créées de toutes pièces en 1882, mais on l'a alors adapté à une plate-bande, non à un linteau monolithe. Les fenêtres du 12^e siècle



ESCALIER EN VIS LOGÉ DANS L'ANGLE EST DE LA TOUR, 12^e SIÈCLE

s'ouvraient, côté salle, sous une niche voûtée en berceau ; deux ou trois, retrouvées en 1882, ont servi de modèle pour l'ordonnance de la « grande salle » actuelle.

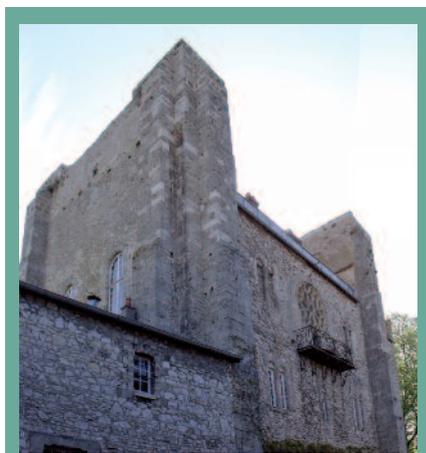
L'aménagement « roman » le plus significatif, que la tour ait conservé, est l'escalier en vis logé dans son angle est, partant de l'ancien premier étage pour monter jusqu'au couronnement. Il est très caractéristique du 12^e siècle en ce qu'il ne comporte pas encore de marches formant noyau : ses marches en deux blocs sont supportées par une voûte rampante hélicoïdale laissée brute après décoffrage des couchis. L'issue de cet escalier vers le troisième étage de l'état 17^e siècle (non rétabli en 1882) ou second étage d'origine, est un repere manifeste, et il n'existe pas d'issue vers le quatrième étage du 17^e siècle (non rétabli, comble actuel en appentis). En l'absence de toute trace de fenêtres d'origine à ces niveaux supérieurs, on peut donc faire l'hypothèse d'une tour initialement à étage résidentiel unique (comme à Grez), couvert d'un toit encaissé entre quatre murs en fort surcroît d'élévation qui portaient à l'arase une galerie ou chemin de ronde reliant entre elles les échaugettes.



DEUX PHOTOS DE DÉTAIL COMPARÉES DE FENÊTRES GÉMINÉES DE LA FAÇADE OUEST, UNE AUTHENTIQUE, AVEC COUVREMENT MONOLITHE, UNE AUTRE DE 1882 AVEC SEULEMENT UN JAMBAGE (À DROITE) ANCIEN ET UN COUVREMENT EN PLATE-BANDE APPAREILLÉE

LA MAISON THIRION DANS LE DONJON

L'habitation de plaisance voulue par Joanne Thirion dans les « gros murs » du donjon est très composite. Son aménagement a entraîné la suppression de nombreux vestiges de décors du 17^e siècle, qui étaient fort dégradés, mais en deux points au moins, des restes de peintures, -dont le plafond d'une fenêtre du second étage transformée en placard, avec un monogramme Bueil- ont subsisté. De la même manière, les vestiges d'aménagements médiévaux mutilés n'ont pas été « restaurés », mais ont, au mieux, été réinterprétés, servant de modèle à des créations, on l'a vu à propos des fenêtres. Le souci pragmatique d'éviter des travaux coûteux peu utiles à l'économie de la demeure a porté à conserver le toit en appentis du début du 19^e siècle, qu'une restauration historiciste aurait supprimé en priorité.



ANGLE NORD OUEST DU DONJON AVEC TOITURE EN APPENTIS

UN DÉCOR ÉCLECTIQUE

Les choix esthétiques du restaurateur-aménageur, pour les espaces intérieurs, sans doute imposés par le propriétaire plutôt

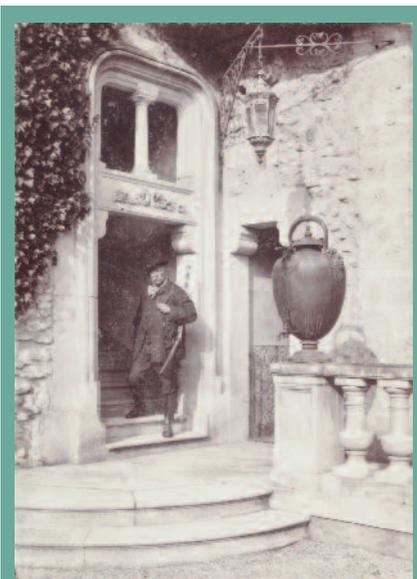


PHOTO DE FÉLIX MARTIN-SABON, VERS 1890.
JOANNE THIRION À LA PORTE SUD-EST DU DONJON
APRÈS RESTAURATION (ARCHIVES DE FAMILLE)

que proposés par son architecte, varient d'un étage à l'autre. L'ensemble est desservi par un grand escalier en bois, de style néo-Louis XIII, tournant sur vide central, avec verrière zénithale, logé dans l'avant-corps à cinq pans.

Le rez-de-chaussée, dévolu aux espaces de séjour et de réception, est conçu selon le goût des années 1880 avec les peintures paysagères d'Eugène Thirion sur toile marouflée (dont une vue de Moret) incrustées dans les boiseries. Une grande baie percée en plein mur pour ouvrir largement la salle à manger sur la terrasse, d'une portée trop hardie pour le poids d'un trumeau de l'étage portant en son milieu, a du être délestée, en repentir, par une grosse pile circulaire d'un effet insolite et malencontreux.

Les appartements privés du premier étage sont plutôt aménagés et décorés dans l'esprit du 18^e siècle. Dans la façade côté jardins ont été rétablies à ce niveau les grandes portes-fenêtres de l'époque Bueil (qui étaient devenues intérieures au 18^e siècle), l'une d'elle avec encadrement et fronton néo-Louis XIII (portant inscription commémorative). À l'opposé, les fenêtres sont néo-romanes, par souci d'unité relative de la façade sur rue, tandis que du côté de l'avant-corps, une grande baie vitrée passante depuis le rez-de-chaussée combine modernité et formes gothiques simples, style qui s'affirme encore davantage dans les deux portes du rez-de-chaussée.

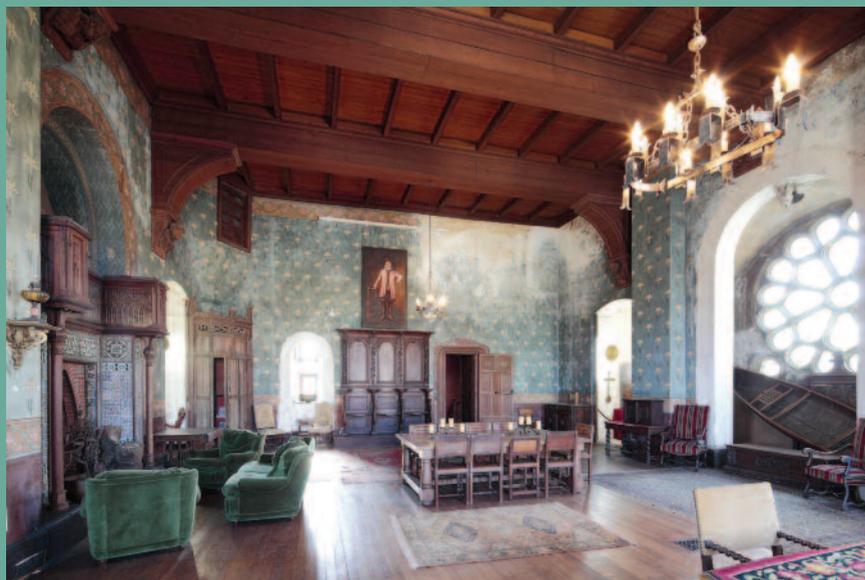
LA SALLE NÉO-GOTHIQUE

Le morceau de bravoure est la grande salle

occupant, d'un seul tenant, le second étage, évocation néo-médiévale d'inspiration « viollet-le-ducienne » mâtinée de références plus exotiques. L'enduit mural, peint en vert, est semé de lys peints au naturel (sans ressemblance avec la fleur de lys royale) et limité par des frises à rinceaux, dans un style décoratif moderne, proche de celui alors largement diffusé par l'anglais William Morris. Le mobilier à vocation décorative, pièces authentiques ou recomposées, est surtout de style flamboyant : tambour et vantail des portes d'escalier, panneau en remploi dans la cheminée néogothique. Celle-ci intègre des carreaux céramiques à décor renaissance, en partie authentiques, dans une combinaison très réussie aux discrètes références hispano-mauresques.



VUE DE MORET-SUR-LOING PAR EUGÈNE THIRION SUR TOILE MAROULÉE



VUE GÉNÉRALE DE LA GRANDE SALLE ÉCLAIRÉE PAR LA GRANDE ROSE DE MEULAN



CHEMINÉE DE LA GRANDE SALLE



VUE DE MORET-SUR-LOING PEINTE PAR EUGÈNE THIRION

Seule une stalle tripartite est baroque. Les meubles fonctionnels liés à l'usage de salon-salle à manger d'hiver, voire de chambre (lits à colonnes), sont néo-Louis XIII. Au milieu du grand côté ouest avait été créée une grande tribune ouvrant sur la rue avec un balcon en ferronnerie à garde-corps rococo en réemploi ; l'incorporation, après 1883, de la rose flamboyante de Meulan, a contraint à fermer cette tribune d'un remplage.

LE CHANTIER DE RESTAURATION MENÉ PAR L'ATELIER LOUIS PRIEUR EN 2006

La conception vicieuse du toit en appentis, en partie encaissé, qui couvre le donjon depuis le début du 19^e siècle, est responsable de la dégradation progressive des arases et de l'élévation supérieure des parements des trois murs qui émergent de la couverture. L'arase du mur de façade sur jardin, protégée vers l'intérieur par le toit et couronné d'une coursive à garde-corps en fer (dite « chemin de ronde ») que dessert

l'escalier en vis, a toujours fait l'objet d'un minimum d'entretien, sans empêcher le ravinement des joints. La tête des deux murs latéraux, exposée de part et d'autre aux intempéries, mal protégée du gel par des rocaillages au ciment anciens, a subi, côté intérieur, de gros arrachements de parements en échancrure, favorisant la filtration des eaux pluviales dans les maçonneries et mettant en péril le décor intérieur de la grande salle par un effet de lessivage.

Pour remédier à cette situation de péril sanitaire, sur un monument privé inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, l'Atelier Louis Prieur a conduit une campagne de travaux de mise hors d'eau comportant des rejointoiements et ragréages des parements dégradés en mortier de chaux, chapes de protection sur les têtes de mur en béton hydrofugé, un revêtement d'étanchéité du sol de la coursive, une réfection des solins et une remise en état du chéneau.



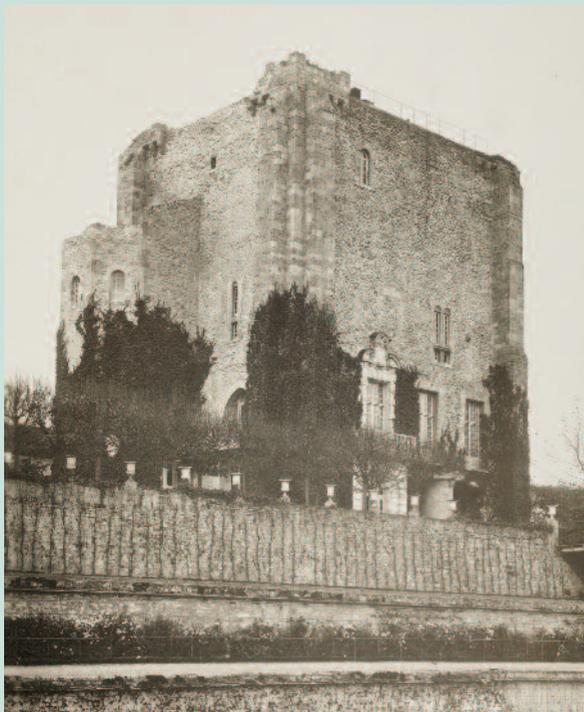
REMISE EN ÉTAT DU MUR LATÉRAL, VUE SUR LA TOITURE EN APPENTIS, TRAVAUX DE L'ATELIER LOUIS PRIEUR, 2006

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Christian Corvisier, Yvan Bourhis et Olivier Deforge (CG77).

CRÉDITS TEXTES

Christian Corvisier (historien de l'architecture).



Donjon de Moret-sur-Loing,
photographie de Félix Martin-Sabon,
vers 1890

BIBLIOGRAPHIE

BRAY, Albert, *Inventaire archéologique du canton de Moret*, Troyes : Impr. troyenne, [19-?]. - 3 fasc.

CORVISIER, Christian, Article à paraître dans les actes du Congrès archéologiques de Seine-et-Marne, article portant sur le Donjon et sur l'enceinte de la ville de Moret, Société Française d'Archéologie

LIORÉ, Georges, *Étude historique sur Jacqueline de Bueil, comtesse de Moret (1588-1651)*, Paris : Picard & fils, 1896

TONDU, Gérard, *L'Ancien chateau de Moret-en-Gastinois*, Moret-sur-Loing : M.A. Duriez Maury et G. Tondou, 1974

ISSN : 1962-8560

REMERCIEMENTS

Messieurs Bruno Truchon Bartes, Christian Corvisier (historien de l'architecture), Louis Prieur (architecte du patrimoine).

Conseil général de Seine-et-Marne
Direction des archives, du patrimoine
et des musées départementaux
Hôtel du Département
77010 Melun cedex
Tél. : 01 64 14 77 77



Renseignements
Tél. : 01 64 87 37 54
www.seine-et-marne.fr